

Procès-verbal de la deuxième assemblée du conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets tenue le mercredi 22 février 2023 à 19 h, au Domaine Maizerets, 2000, boulevard Montmorency, local 100.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote

Mme Marie-Hélène Deshaies	Présidente (2023)
M. Martial Van Neste	Vice-président (2023) (arrivé à 20 h 40)
Mme Liane-Clarisse Mouchon	Secrétaire cooptée (2023)
M. Samuel Clavet-Labrecque	Administrateur (2023)
Mme Marie-Joëlle Hotte	Administratrice (2024)
Mme Ève Duhaime	Administratrice (2024)
M. Marc-André Dupont	Administrateur (2024)
Mme Claudia Larochelle	Administratrice cooptée (2023)

Membre sans droit de vote

M. Claude Villeneuve	Conseiller municipal du district de Maizerets-Lairet
----------------------	--

IL Y A QUORUM

ABSENCE

Mme Joséphine Hénault	Trésorière (2023)
-----------------------	-------------------

Assistaient également :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
-------------------	---------------------------------------

Outre les personnes mentionnées, 6 personnes assistent à la rencontre.

Ordre du jour

23-02-01	Ouverture de l'assemblée
23-02-02	Adoption du procès-verbal du 17 janvier 2023
23-02-03	Points de suivi
23-02-04	Demande d'opinion, révision des pratiques des conseils de quartier
23-02-05	Période du conseiller municipal
23-02-06	Période de questions du public
23-02-07	Participation au comité de vigilance des activités portuaires
23-02-08	Enjeux d'aménagement du quartier
23-02-09	Projet Action climatique, santé et équité avec le CIUSSS-CN
23-02-10	Vie communautaire
23-02-11	Assemblée générale
23-02-12	Tour des comités
23-02-13	Changement de nom de la bibliothèque Canardière
23-02-14	Trésorerie
23-02-15	Varia
23-02-16	Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-02-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La présidente, Mme Marie-Hélène Deshaies, souhaite la bienvenue à tous. Il y a quorum. Mme Séguin a prévenu le conseil de son absence. Le procès-verbal sera rédigé à partir de l'enregistrement de la séance.

Des items sont ajoutés à l'ordre du jour dans Vie communautaire, Trésorerie et Varia.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

23-02-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 JANVIER 2023

Quelques coquilles sont à corriger.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 17 janvier 2023.

23-02-03 POINTS DE SUIVI

Résolution 23-01-02 – Données sur la qualité de l'eau – Une entente est intervenue entre le Port et la Ville pour partager au jour le jour les données sur la qualité de l'eau pour le bassin Louise. La Ville s'engage d'autre part à publier les autres données obtenues mais le moyen pour le faire reste à déterminer.

Résolution 22-CA-37 – Domaine Beauséjour – Mme Duhaime a eu à appeler le gestionnaire. Des travaux de creusement sont en cours et la présence d'eau est très problématique. Les locations dans l'immeuble sont interrompues. Il semble que l'ascenseur ne soit pas le seul élément à considérer dans les problèmes reliés à l'édifice.

Projet immobilier de la rue des Moqueurs, [20 décembre 2022](#) – Le conseil municipal a entériné le 16 janvier les modifications au Plan particulier d'urbanisme (PPU) (R.V.Q. 3114, [sommaire](#)) et le

conseil d'arrondissement a fait de même le 23 février pour le Règlement d'urbanisme (R.C.A. 1V.Q. 471) ([avis public](#)). Le projet va pouvoir aller de l'avant.

23-02-04 DEMANDE D'OPINION, RÉVISION DES PRATIQUES DES CONSEILS DE QUARTIER

M. Van Neste a fait parvenir ses commentaires aux membres du conseil. En son absence, M. Leclerc fait lecture des commentaires pour chaque piste d'action. D'autres commentaires sont ajoutés séance tenante par les membres présents ([en annexe](#)). Le document sera transmis à la Ville.

RÉSOLUTION 23-02-11

Concernant l'opinion du conseil de quartier sur la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier entreprise par la Ville

CONSIDÉRANT QUE la Ville a demandé en décembre 2022 l'opinion du conseil de quartier concernant sa démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier a discuté de la démarche en comité de travail et en assemblée le 22 février 2023 ;

SUR UNE PROPOSITION de Mme Liane-Clarisse Mouchon DÛMENT APPUYÉE par Mme Marie-Hélène Deshaies, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Maizerets appuie les pistes d'actions de la ville de Québec mais juge qu'elles ne sont pas suffisantes pour faire avancer véritablement l'engagement citoyen, la démocratie et la gouvernance partagée. Le conseil demande donc à la Ville de démarrer une initiative pour expérimenter les budgets participatifs tels que promus par le Centre d'écologie urbaine.

23-02-05 PÉRIODE DU CONSEILLER MUNICIPAL

Projet pilote – Date des séances du conseil municipal – Le nouvel horaire est en vigueur jusqu'en juillet. Les commentaires sur ce changement peuvent être formulés en ligne jusqu'au 31 mars ([fiche 479](#)). L'adoption de la formule définitive se fera en août.

Il faudra savoir d'ici là quelle formule convient le mieux pour le conseil de quartier de Maizerets, le 3^e mardi ou le 3^e mercredi du mois. Le sujet sera repris à la prochaine assemblée.

École des Jeunes-du-Monde – Déneigement – Les opérations de déneigement dans le secteur de l'école se font de jour. Les andains de neige qui sont formés par la machinerie rendent difficiles la circulation aux abords de l'école, particulièrement pour les jeunes qui n'ont pas d'autres choix que de débarquer dans les andains. L'horaire du déneigement devrait être modifié par la Ville. Par ailleurs, le panneau de 50 km qui a été mis par erreur à la hauteur de l'école a été reprogrammé.

Boulevard Henri-Bourassa – Des déneigeurs privés entreposent la neige sur les banquettes, ce qui est interdit par la Ville entre autres parce que cela nuit à la visibilité pour les conducteurs qui veulent sortir de leur entrée. Les plaintes sont fréquentes à la Ville. Il y a un travail de sensibilisation à faire pour que le déneigement ne se fasse pas à cet endroit.

Avenue de Villebon – Les activités de la Ville qui ont lieu à proximité de l'ancien garage municipal génèrent du bruit et des poussières. Les résidents de l'avenue qui sont impactés souhaiteraient que des écrans soient mis en place. Ils souhaiteraient également que l'avenue ne serve pas de voie de transit pour la machinerie lors des opérations de déneigement dans le quartier. Il y a là un enjeu à surveiller de près d'autant plus que la pression pourrait augmenter avec le changement de sens qui sera imposé par le projet de tramway.

Gestion des matières résiduelles – La consultation publique sur le plan métropolitain (PMGMR) aura lieu jeudi le 2 mars de 13 à 16 h, au Domaine Maizerets, salle 200. Il faut s'inscrire pour participer ([page web](#)).

Domaine Beauséjour – La situation est tragique. Les gens se débrouillent et s'entraident du mieux qu'ils peuvent. Le CIUSSS-CN continue d'assurer le suivi auprès de sa clientèle.

Cercle des fermières – L'organisme qui est installé au Carrefour Saint-Pascal doit se chercher un nouveau local parce que la Fabrique va fermer le bâtiment au printemps. Il serait intéressant de les garder dans le quartier.

Aréna Bardy – Il y a eu cette semaine une présélection des artistes pour le [concours d'œuvre murale](#) pour l'aréna. La prochaine étape consistera à sélectionner le finaliste à partir des projets qui seront présentés par les artistes retenus en présélection. Les œuvres proposées doivent couvrir une surface de 4 par 69 m².

Déneigement des trottoirs – Des membres du conseil indiquent qu'il n'y a pas ou pas suffisamment d'abrasifs sur plusieurs trottoirs du quartier ce qui rend la mobilité active très problématique.

23-02-06 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Avenue de la Capricieuse – Des citoyens indiquent qu'il y a beaucoup de transit lourd, ce qui soulève des enjeux de sécurité en raison de la présence de plusieurs enfants sur l'avenue. Les citoyens ont eu l'occasion d'échanger sur le sujet avec M. Bêty, du Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI). Des relevés de vitesse ont été effectués. Plusieurs mesures ont été mises en place (interdiction de trafic lourd, vitesse maximale de 30 km, etc.). La situation se compliquera avec la construction prochaine du projet Brivia puisque la seule voie d'accès prévue au complexe résidentiel sera située sur l'avenue de la Capricieuse. Cela ne fait aucun sens pour les citoyens en raison de la proximité du boulevard Henri-Bourassa qui se prêterait mieux aux besoins d'accès du projet.

La question de cette voie d'accès unique sur une avenue résidentielle a été soulevée lors de la présentation du projet Brivia au conseil de quartier en [septembre 2022](#).

Les citoyens se demandent pourquoi la Ville autorise ce genre de projets au profit des commerçants et au détriment des résidents. On donne en exemple la saga concernant huit cases de stationnement sur rue qui ont d'abord été réquisitionnées par les commerçants au moyen de pancartes maison, lesquelles ont été par la suite remplacées par des pancartes de la Ville. Après 18 mois d'attente et de plaintes, les huit cases viennent d'être récupérées. Les citoyens craignent que la même chose ou pire encore ne se reproduise avec le projet Brivia. Ils craignent également que l'avenue ne devienne une voie de service.

M. Villeneuve explique que le stationnement sur rue est réglementé. Il va vérifier ce qu'il en est dans ce secteur. Le promoteur de Brivia n'a pas encore déposé sa demande de permis de construire. On ne sait pas encore si le projet sera conforme au zonage ou non. Quoiqu'il en soit, c'est à suivre de près.

23-02-07 PARTICIPATION AU COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

Mme Mélanie Lévesque fait part des dernières rencontres et de la déception des uns et des autres quant au manque de transparence du Port et du ministère de l'Environnement quant aux données recueillies. Elle se questionne sur la pertinence de continuer d'assister aux rencontres.

Le 3 février 2022, le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a adopté une résolution demandant au ministère de transmettre au comité de vigilance les données complètes de concentration de nickel dans l'air pour 2022 et celles disponibles pour 2023, de réaliser au moins une expertise de traçabilité des composés de nickel trouvés dans les capteurs du ministère en les comparant avec les matériaux de Glencore dans les installations du port, et de présenter aux membres du comité de vigilance le plan d'action qui sera mis en place par le ministère afin de sanctionner le Port ou son opérateur.

On discute des avantages et des inconvénients de rester ou de quitter le comité. Mme Deshaies propose de rencontrer les autres conseils de quartiers sur le sujet. Mme Lévesque qui siège sur le

comité de vigilance depuis 2015 pour le conseil de quartier de Maizerets est intéressée à participer à la rencontre. Elle pourra éventuellement poursuivre sa participation auprès du comité jusqu'à la fin de l'année ou céder sa place.

RÉSOLUTION 23-02-12

Concernant une rencontre de réflexion sur la participation des conseils de quartier au Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

SUR UNE PROPOSITION de Mme Marie-Hélène Deshaies DUMENT APPUYÉE par M. Samuel Clavet-Labrecque, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Maizerets organise une rencontre avec les autres conseils de quartier impliqués dans le Comité de vigilance des activités portuaires pour discuter du manque de transparence des organisations responsables et pour élaborer une stratégie commune quant à la participation des conseils de quartier.

23-02-08 ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER

- **InnoVitam et consultations de la Canardière**

Il y a eu trois ateliers fin janvier et en février. Il reste encore un atelier le 28 février sur la mobilité.

Il manque beaucoup d'informations. Le directeur d'Innovitam, M. Charles Marceau, a quitté ses fonctions. Une nouvelle mouture du projet a été déposée par Innovitam en novembre 2022, soit avant les consultations. Il n'y a pas eu de débat de fond sur les visions, sur la vocation des terrains contaminés, ou sur l'ancien garage municipal. Il a été mentionné, mais cela n'a pas été confirmé, que la gestion du garage serait confiée à Innovitam.

En guise de mémoire à déposer auprès de la Ville dans le cadre de ces consultations, Mme Deshaies va rédiger un document d'une page ou deux avec des annexes et des liens vers d'autres documents déjà produits par le conseil. Elle fera suivre le document aux autres membres du conseil pour commentaires.

M. Villeneuve suggère de mettre l'accent sur ce qui n'a pas été dit au cours des consultations et de ne pas surestimer ce qui a été avancé lors des ateliers.

M. Clavet-Labrecque mentionne que le conseil a reçu copie de l'entente intervenue entre le gouvernement et la Ville ainsi que les deux derniers rapports annuels d'Innovitam. L'entente spécifie que le comité directeur doit comporter au moins un représentant de la communauté et un urbaniste, ce qui n'est pas le cas.

Il suggère que le conseil de quartier demande qu'il y ait un représentant de la communauté sur le comité de direction. Les avis sont partagés sur le sujet. Certains craignent que la demande soit perçue comme une reconnaissance du comité, ce qui n'est pas le cas.

RÉSOLUTION 23-02-13

Concernant une demande pour qu'un membre représentant la communauté et un membre expert en urbanisme siègent sur le comité de mise en œuvre, tel que stipulé dans la Convention d'aide financière intervenue entre la Ville et le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) au sujet du Littoral Est

CONSIDÉRANT QUE la Ville et le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation ont signé une Convention d'aide financière pour la création d'une nouvelle zone d'innovation et de redéveloppement du Littoral Est à Québec ;

CONSIDÉRANT QUE la création de cette zone d'innovation et de redéveloppement aura un impact important sur le quartier de Maizerets et ses résidents ;

CONSIDÉRANT QUE la participation de membres de la communauté et d'experts en urbanisme dans le comité chargé de la mise en œuvre de cette convention permettra une meilleure représentation des intérêts des résidents et une prise en compte plus efficace de leurs besoins ;

CONSIDÉRANT QUE la participation de membres de la communauté et d'experts en urbanisme dans le comité est un élément essentiel de la démocratie participative et de la prise de décision éclairée ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville mise sur une consultation publique, afin d'élaborer une vision d'aménagement des quartiers de la Canardière ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Maizerets a déjà demandé un moratoire sur les terrains publics et privés visé par le projet InnoVitam ;

CONSIDÉRANT QUE le projet manque de transparence ;

SUR UNE PROPOSITION de M. Samuel Clavet-Labrecque, DÛMENT APPUYÉE par Mme Liane-Clarisse Mouchon, IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ QUE le conseil de quartier de Maizerets demande que la Convention d'aide financière entre le ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et la Ville de Québec pour la création d'une nouvelle zone d'innovation et de redéveloppement du Littoral Est à Québec soit respectée et qu'en conséquence, un membre représentant de la communauté et un membre expert en urbanisme soient dûment désignés pour siéger sur le comité de mise en œuvre de ladite convention.

Mme Larochelle demande le vote. 4 pour, 2 contre et une abstention.

- **Terrain de l'ancien centre communautaire Monseigneur-Marcoux**

La localisation de la place éphémère pose un problème. Il y a eu un bilan la première année mais aucun autre depuis. Le Centre Monseigneur-Marcoux souhaiterait la déplacer ailleurs dans le quartier. Le conseil voudrait avoir son mot à dire. On s'entend qu'un nouveau bilan serait pertinent. Les travaux préparatoires prévus pour le tramway sur le chemin de la Canardière pourraient faire en sorte que la place ne soit pas en fonction cet été. Il faudrait évaluer la possibilité d'une place plus permanente.

- **Dossier tramway**

Rue Nicolet – Mme Duhaime s'inquiète à propos du détournement qui devrait passer par la rue Nicolet. Le sujet va être mentionné à l'atelier prévu le 28 février sur la mobilité.

- **Dossier Dufferin-Montmorency : boulevard urbain et 3^e lien**

Le sujet est revenu dans les médias récemment. M. Villeneuve rappelle qu'il y a plusieurs enjeux importants.

M. Clavet-Labrecque mentionne les interventions qu'il a faites récemment. Il va transmettre aux autres membres du conseil la lettre qu'il a transmise à Mme Guilbault et qui a paru dans certains médias.

- **Forêt urbaine jonction Lairet-Maizerets**

s.o.

- **Terrains Hydro-Québec Henri-Bourassa**

s.o.

- **Enjeux de circulation et de sécurité routière**

École Jeunes-du-Monde – Mme Larochelle mentionne que le conseil d'établissement de l'école a été très réceptif le 24 janvier dernier au projet de rue-école. La rue pourrait être fermée par des tréteaux pendant les heures d'affluence scolaire le matin et le soir. Cela nécessiterait l'implication

des parents pour installer les tréteaux. La directrice de l'école a souligné l'enjeu du rangement des tréteaux.

Il a aussi été question d'actualiser le plan de sécurité routière autour de l'école qui date déjà de quelques années et de créer un événement pour mobiliser les parents.

- **Qualité de l'air dans le quartier**

Rapport du Groupe de travail sur les contaminants atmosphériques ([rapport GTCA](#)) – Une demande a été déposée pour qu'il y ait une autre rencontre à Limoilou et qu'elle soit annoncée dans des délais raisonnables.

Mon environnement, ma santé – M. Van Neste indique qu'il y aura une tournée des conseils de quartier à la sortie du rapport en mars. Pour Maizerets, cela pourrait avoir lieu à l'assemblée ordinaire du 22 mars ou à l'assemblée générale du 26 avril. Il faut une confirmation demain.

23-02-09 PROJET ACTION CLIMATIQUE, SANTÉ ET ÉQUITÉ AVEC LE CIUSSS-CN

M. Clavet-Labrecque a assisté à une consultation publique en remplacement de la présidente. La présentation concernait l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Des groupes de travail ont été constitués et chacun devaient répondre à trois questions : quelles sont les actions que votre organisation a déjà posées, quelles sont vos forces et quels sont les défis, les enjeux et les obstacles de votre organisation face aux changements climatiques.

Le CIUSSS-CN devrait revenir sur les résultats de la consultation prochainement.

23-02-10 VIE COMMUNAUTAIRE

- **Oasis St-Pie X**

s.o.

- **Murales**

Le parcours de murales sera réalisé avant le début de l'été, et celle de St-Pie X possiblement en septembre. Un balado et des T-shirts devraient être disponibles pour le dévoilement de la grande murale. Les demandes d'autorisation pour les diverses murales ne sont pas encore toutes obtenues.

- **Centre Monseigneur-Marcoux**

s.o.

- **Rendez-vous Limoilou**

Deux ressources importantes sont en congé de maladie. Le plan d'action pour la demande d'aide financière a tout de même été finalisé. Le portrait pourrait être présenté à l'assemblée générale,

- **Maizerève**

Le comité doit se réunir prochainement. On pourra prévoir quelque chose en rapport avec le dévoilement de la grande murale (par exemple, si elle est réalisée lors de Maizerève), ainsi qu'avec la Fête des Moissons, prévue le 16 septembre. Toutefois, aucune date n'est arrêtée pour l'instant.

- **Animation Place Maizerets**

Des travaux en lien avec le tramway pourraient avoir lieu cet été à proximité du secteur. Il y a eu un appel à projet pour les places éphémères récemment, mais aucune nouvelle demande n'a été soumise pour Maizerets.

- **Fête hivernale**

M. Dupont fait un petit topo de l'événement qui a été très réussi.

- **Frigo-partage**

Mme Duhaime mentionne qu'il y a eu une réunion du comité frigo-partage le 21 février. Le comité met de l'avant un projet d'embellissement et d'identification du frigo-partage Bardy avec l'illustratrice Joanie Paquet ([Paquet de trouble illustration](#)). Le comité souhaiterait avoir l'appui du conseil de quartier pour ce projet ainsi qu'une aide financière d'un montant de 250 \$. Mme Duhaime préparera la lettre d'appui.

RÉSOLUTION 23-02-14

Concernant une aide financière de 250 \$ pour le comité Frigo-partage Bardy

CONSIDÉRANT que le comité Frigo-partage répond à une mission de prévention du gaspillage alimentaire et contribue à la sécurité alimentaire ;

CONSIDÉRANT que les membres du comité sont mobilisés et sont à la recherche d'autres sources de financement ;

SUR UNE PROPOSITION de Mme Ève Duhaime DÛMENT APPUYÉE par M. Martial Van Neste, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU par le conseil d'administration d'accorder un montant de 250 \$ au comité Frigo-partage pour maintenir ce service communautaire et poursuivre la sensibilisation pour le partage d'aliments et de plats cuisinés dans le quartier.

RÉSOLUTION 23-02-15

Concernant une lettre d'appui au projet d'embellissement du frigo-partage Bardy

SUR UNE PROPOSITION de Mme Ève Duhaime DÛMENT APPUYÉE par Mme Claudia Laroche, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'appuyer la candidature de Mme Joanie Paquet, illustratrice ([Paquet de trouble illustration](#)) dans le cadre du projet d'embellissement du frigo-partage Bardy.

23-02-11 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

• Rapport annuel

Mme Mouchon a déposé les documents relatifs à la préparation du rapport annuel dans l'espace collaboratif. Les membres sont invités à documenter les points qui les intéressent d'ici le 17 mars pour les activités réalisées entre janvier et décembre 2022. Le rapport devra être adopté à l'assemblée du 22 mars. Le bilan financier devrait être préparé à temps par Mme Hénault.

• Activité

Deux possibilités de conférence s'offrent au conseil : une présentation du CIUSSS-CN sur le rapport du projet Mon environnement, ma santé ou une présentation du portrait du quartier par Rendez-vous Limoilou.

23-02-12 TOUR DES COMITÉS

• Comité de verdissement

En l'absence de Mme Hénault, Mme Deshaies résume les courriels reçus.

Rencontre sur la gestion des insectes de maladies des arbres ([fiche 484](#)) – Mme Hénault a participé à la rencontre qu'elle a trouvé très intéressante.

Domaine Maizerets – La Ville a prévu d'abattre environ 1 000 frênes au Domaine Maizerets. Quatre phases de coupe sont prévues. La phase 1 a été réalisée en 2021 et 89 frênes ornementaux ont été coupés.

La phase 2 sera réalisée sur environ 7 semaines à partir du 23 février 2023. Elle consistera à couper 455 frênes pour sécuriser les sentiers, les lieux publics et les propriétés avoisinantes.

La phase 3, qui commencera à l'automne 2023, impliquera la coupe d'environ 350 frênes. Finalement, la phase 4 impliquera de couper à l'automne 2027 environ 100 autres frênes.

Il n'y aura pas nécessairement de nouvelles plantations par la Ville parce que la régénération naturelle est très forte dans la partie boisée du domaine.

- **Table de concertation vélo et sécurité routière**

La Table rencontrait ce matin le Bureau de projet du tramway et malheureusement, M. Van Neste n'a pu être présent.

Une rencontre de travail devrait se tenir concernant un projet commun de sécurité routière dans le cadre de la dernière année du programme de mobilisation de la Ville. M. Leclerc précise qu'il sera important de départager la contribution de chaque conseil de quartier ou de chaque établissement admissible à la subvention de 3 000 \$ du programme.

- **Limoil'air**

Mme Hénault a indiqué par courriel qu'on travaille toujours à rendre les données plus accessibles.

- **Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles (CVGMR)**

Il y a eu une présentation sur le recyclage des sacs mauves utilisés pour la collecte des résidus alimentaires. Les tests effectués montrent qu'il existe plusieurs façons de recycler les sacs au lieu de les brûler, mais encore faut-il trouver la clientèle que cela pourrait intéresser.

Comme l'usine de biométhanisation ne fonctionne pas encore, les résidus sont actuellement envoyés à Rivière-du-Loup, où malheureusement le gaz émis est pour l'instant brûlé (et non récupéré).

La rencontre prévue demain traitera de la réforme de la collecte sélective.

Tel que mentionné plus tôt, la [consultation publique](#) sur le PMGMR aura lieu le jeudi 2 mars.

- **Comité Vigilance sur les activités portuaires (CVAP)**

Le sujet a été abordé au point [Participation au comité de vigilance des activités portuaires](#).

- **Table citoyenne Littoral-Est**

La Table a surtout travaillé sur la consultation et la mobilisation citoyenne concernant les enjeux de la Canardière. La Table a demandé que le rapport sur la nouvelle mouture du projet soumis par Innovitam en novembre 2022 soit rendu publique.

23-02-13 CHANGEMENT DE NOM DE LA BIBLIOTHÈQUE CANARDIÈRE

Selon les principes dont elle s'est dotée, la Ville se propose de renommer la bibliothèque Canardière à la fin des travaux en lui donnant le nom de l'écrivaine Marie-Claire Blais.

23-02-14 TRÉSORERIE

En l'absence de la trésorière, Mme Hénault, le point est reporté.

RÉSOLUTION 23-02-16

CONSIDÉRANT la résolution du [15 mars 2022](#) pour le tarif annuel et la résolution [22-CA-40](#) pour la tenue de livres ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le paiement de 110 \$ pour la tenue de livres et la rédaction du procès-verbal du 22 février 2023.

RÉSOLUTION 23-02-17

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser le remboursement de 120 \$ pour les dépenses encourues pour la préparation de la fête hivernale.

23-02-15 VARIA

28 février, de 9 à 11 h 30 – Consultation sur les enjeux de transport et d'accompagnement des personnes âgées

27 février, 19 h – Séance d'information et d'échanges sur la Vision de l'itinérance de la Ville, au Centre Victoria et par visioconférence ([fiche 473](#)). Des commentaires peuvent être formulés en ligne jusqu'au 10 avril.

12 mars – Date d'échéance pour le dépôt des candidatures au Prix d'engagement décerné par la Caisse populaire.

23-02-16 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 22 h. La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mercredi 22 mars 2023.

Mme Marie-Hélène Deshaies
Présidente

Mme Liane-Clarisse Mouchon
Secrétaire

Annexe – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Suivi des résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-02-13 – Convention d'aide financière de la zone d'innovation, fév. 23	Ville, MESI	Désigner un membre de la communauté et un membre expert en urbanisme sur le comité de mise en œuvre de la convention d'aide financière Ville-MESI	
23-02-12 – Réflexion CVAP, fév. 23	Conseils de quartier	Rencontrer les conseils impliqués pour discuter du manque de transparence et élaborer une stratégie commune.	
23-02-11 – Opinion, révision des pratiques, fév. 23	Ville	Appui et demande d'expérimenter les budgets participatifs tels que promus par le Centre d'écologie urbaine.	
23-01-02 – Données qualité de l'eau, janv. 23	Ville	Diffuser les données de la qualité de l'eau, notamment au bassin Louise	Entente avec le Port pour publier au jour le jour les données pour le bassin Louise. Les autres données seront publiées mais le moyen reste à déterminer.
23-01-01– Bain portuaire, janv. 23	Ville	Contribuer aux coûts d'opération notamment des surveillants-sauveteurs.	
22-CA-38 – La Canardière documents, déc. 22	Ville	Rendre publics les documents déposés dans le cadre de la consultation.	Documents disponibles (janv. 23)
22-CA-37 – Domaine Beauséjour, enquête, déc. 22	OMHQ	Enquêter sur les pratiques d'entretien préventif (longues pannes d'ascenseur).	Accusé réception (janv. 23)
22-CA-36 – Projet pilote conseil municipal, déc. 22	Ville	Mettre en place le projet pilote du 1 ^{er} et 3 ^e mardi en septembre 23.	Début en février 23. Projet réévalué dans 6 mois (janv. 23)
22-CA-31 – Lettre d'appui, nov. 22	CA	Appuyer le projet de verdissement de Emprises – Espaces urbains.	La lettre a été transmise (nov. 22)
22-CA-30 – Projet de sécurité routière 21, nov. 22	CA	Autoriser un engagement financier pour publier le questionnaire réalisé par ATV.	
22-CA-29 – Projet de sécurité routière 23, nov. 22		Rédiger et déposer d'ici le 30 novembre 2022 un projet pour 2023.	Aucune réponse des écoles, aucun nouveau projet (déc. 22)
22-CA-28 – La Canardière , InnoVitam, nov. 22	Ville	Tenir un débat public sur les 15 terrains contaminés et suspendre les activités d'InnoVitam pendant la consultation.	
22-CA-24 – Ateliers sécurité écoles primaires, oct. 22	CA	Autoriser 1 000 \$ pour des ateliers sur les enjeux de sécurité autour des écoles Jeunes-du-Monde et Dominique-Savio	
22-CA-21 – La Canardière , échéancier, sept. 22	Ville	Prendre note de l'inquiétude quant à l'échéancier compte tenu de la masse d'informations et des agendas serrés	Résolution transmise.
22-CA-20 – Avenue Champfleury, sept. 22	Ville	Interdire le stationnement à moins de 5 m des coins de rue, particulièrement sur Champfleury, la Fontaine et Baldwin.	L'équipe responsable portera plus attention au stationnement près des coins de rue (nov. 22)
22-CA-14 – Promenade SDC Phase IV, mai 22	Ville, CCNQ	Mettre en œuvre la phase IV du parc linéaire avec des accès conviviaux.	
22-CA-11 – CVAP, mai 22	CVAP	Aviser du retrait de la participation du conseil en septembre si les réponses du MELCC et du Port sont insatisfaisantes.	Voir la résolution 23-02-12.
22-CA-07 – La Canardière , contamination, janv. 22	Ville	Informé le conseil de l'état des travaux et de la contamination des 15 terrains	En avril, le conseil est convié à la Table d'acteurs clés (mai 22).
22-CA-03 – Cible de canopée, janv. 22	Ville	Augmenter la cible de canopée à 40% et ajuster la Vision l'Arbre 2015-2025	Le SPAE estime que 40% est hors critères. Pour la ville, la cible est de 35 % (mai 22). Relance à faire (sept. 22)

Légende : ATV Accès Transports viables ; CA Conseil d'administration du conseil de quartier de Maizerets ; CCBQ Commission de la capitale nationale de Québec ; CVAP Comité de vigilance des activités portuaires ; MESI ministère de l'Économie, la Science et l'Innovation ; OMHQ Office municipal d'habitation de Québec ; Promenade SDC Promenade Samuel-De Champlain ; SPAE Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

Opinion du conseil de quartier Maizerets

➤ Pistes d'action pour le thème 1 (Relations avec l'administration municipale) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Nous demandons plus qu'une amélioration du suivi, nous demandons qu'un système de suivi soit mis en place. Même si nous apprécions le travail de notre conseiller en participation publique, un registre des demandes est nécessaire pour faire un suivi. Ce registre pourrait être intégré à la plateforme numérique de partage. Des outils gratuits sont disponibles pour mettre en place un tel outil dans presque toutes les plateformes de partage.*

Nous demandons d'être impliqués en amont des projets qui ont des incidences sur le quartier et dans les démarches de participation publique. Nous soulignons les lacunes pour le projet Innovitam et l'horaire du conseil municipal.

➤ Pistes d'action pour le thème 2 (Mobilisation et soutien aux administrateurs) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Les conseils de quartier devaient avoir l'occasion d'énoncer leurs besoins en regard de la plateforme numérique qui sera déployée.*

Intérêt pour une table des présidents de conseil de quartier, avec un accompagnement offert par la Ville.

Avoir une façon de communiquer avec l'ensemble d'un conseil d'administration d'un conseil de quartier et pas uniquement le président qui reçoit les courriels de l'adresse Ville. Peut-être un forum?

➤ Pistes d'action pour le thème 3 (Révision des règlements actuels) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Comme pratique énoncée pour les postes au CQ, les personnes ne désirant pas s'identifier comme homme ou femme, celles-ci devraient pouvoir choisir si elles le désirent appliquer sur un poste homme ou femme en regard de la disponibilité de ceux-ci. Ceci ne nécessiterait pas de changement à la réglementation et aiderait à leur inclusion.*

Permettre plus de postes cooptés si les postes élus d'un genre ne peuvent pas être comblés. Dommage de dire non à des candidats qui veulent s'impliquer.

➤ Pistes d'action pour le thème 4 (Projets d'initiative) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

*Commentaires (s'il y a lieu) * :*

➤ Pistes d'action pour le thème 5 (Outils et pratiques de communication) :

En accord Partiellement en accord En désaccord Sans opinion

*Commentaires (s'il y a lieu) * : Les CQ devraient avoir le choix de recevoir un financement pour leur image graphique s'ils désirent se doter d'une image qui leur soit propre.*

- **Texte de la résolution* [Proposeur/Appuyeur/Adoption majoritaire ou à l'unanimité] :**

RÉSOLUTION 23-02-11 (procès-verbal du 22 février 2022)

CONSIDÉRANT que la Ville a demandé en décembre 2022 l'opinion du conseil de quartier concernant sa démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier ;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier a discuté de la démarche en comité de travail et lors de l'assemblée ordinaire du 22 février 2023 ;

SUR UNE PROPOSITION de Mme Liane-Clarisse Mouchon DÛMENT APPUYÉE par Mme Marie-Hélène Deshaies, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Maizerets appuie les pistes d'actions de la ville de Québec mais juge qu'elles ne sont pas suffisantes pour faire avancer véritablement l'engagement citoyen, la démocratie et la gouvernance partagée. Le conseil demande donc à la Ville de démarrer une initiative pour expérimenter les budgets participatifs tels que promus par le Centre d'écologie urbaine.

Signature de la présidence : Mme Marie-Hélène Deshaies

Date : 22 février